



DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 203

Objet : « PRODUITS D'ENTRETIEN » A DESTINATION DU NETTOYAGE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président ;

Vu la proposition financière de la société « BRUNEAU » ;

Considérant la nécessité de disposer de produits dégraissants et désinfectants pour nettoyer l'extérieur des points d'apport volontaire ;

DECIDONS

ARTICLE 1 d'accepter et de signer la proposition financière de la société BRUNEAU, Sis, 19 avenue de la Baltique, Parc d'activités – Secteur Nord Villebon sur Yvette à Courtabœuf (91948), pour un montant de 58,04 euros HT soit 69,65 € TTC.

ARTICLE 2 Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée au registre des décisions.

Fait à Senlis,



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

28 AOUT 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

28 AOUT 2026

19, Avenue de la baltique
Parc d'activités - Secteur Nord
Villebon sur Yvette
91948 Courtaboeuf cedex
Bruneau.fr

SASU au capital de 7 136 400 €
RCS Evry 343 958 138
TVA : FR 66 343 958 138

Demandé par :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS
SUD OISE
43 AVENUE FELIX LOUAT
60300 SENLIS
Votre compte client : 110.449.231

Madame CANDELIER Julie
0344990863
julie.candelier@ccsso.fr

Adresse de livraison (110.449.231)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD
OISE
43 AVENUE FELIX LOUAT
60300 SENLIS

Adresse de facturation (110.449.231)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD
OISE
43 AVENUE FELIX LOUAT
60300 SENLIS

N° TVA Intracommunautaire : FR51200066975

RÉFÉRENCE ARTICLE	DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE DE BASE	MONTANT TOTAL DE BASE	PRIX UNITAIRE AVEC REMISE	MONTANT TOTAL AVEC REMISE	MONTANT DE LA REMISE
FG1 279-89	NETTOYANT DÉSINFECTANT JEX PROFESSIONNEL TRIPLE ACTION JARDIN EXOTIQUE - BIDON DE 5 L TVA : 20%	2	24,25	48,50	21,82	43,64	-4,86
	Garantie Sécurité Intégrale			1,50		1,50	
	Participation aux frais de livraison			12,90		12,90	
	Devis valable du 17/08/2026 au 17/09/2026 sous réserves de disponibilité des produits						

Retrouvez nos conditions générales de ventes sur notre site internet www.bruneau.fr

Coordonnées bancaires Bruneau
BPVF VELIZY ENTREPR
IBAN : FR76 1870 7000 2302 3210 2935 330
BIC : CCBPFRPPVER

Dossier suivi par
David THEVEU
Equipe Devis
01 60 92 44 04
devis@bruneau.fr

Date et signature précédées de la
mention "bon pour accord"

Cachet Entreprise



Validez votre
devis sur
[bruneau.fr/](http://bruneau.fr/mesdevis)
mesdevis

TOTAL HT	62,90 €
REMISE	- 4,86 €
TOTAL HT REMISÉ	58,04 €
TVA	11,61 €
TOTAL TTC	69,65 €